

Compte-rendu du Conseil d'école jeudi 7 novembre 2024

Ecole maternelle Gustave Doré

1. Adoption du règlement interne du Conseil d'école

Le règlement interne du conseil d'école est adopté à l'unanimité.

2. Présentation de la nouvelle équipe

Enseignantes et Atsem :

ATSEM :

Une Atsem par classe de PS, une pour deux classes à l'étage en MS et GS.

Nous avons une Atsem volante, Christina Colledani.

Classe lavande, PS : Catherine Buchart, Atsem : Sabrina Spengler

Classe tournesol, PS : Arlène Kremer (lundi, mardi, vendredi) et Marion Liron (jeudi), Atsem : Solenn Oswald

Classe coquelicot, PS/MS : Aline Frussotte (lundi, mardi) et Emilie Macker (jeudi, vendredi), Atsem : Nada Zouayni

Classe jasmin : MS/GS bilingues : Anna Strumpler, Atsem : Marie-Claude Fuchs

Classe bouton d'or : MS/ GS : Marie-Laure Lebas, Atsem : Melissa Merckel

Classe marguerite MS/GS : Mélodie Geiger, Atsem : Marie-Claude Fuchs

Classe myosotis MS/GS : Eva Le Blastier, Atsem : Isabelle Geoffroy

Classe tulipe MS/GS bilingues : Cécile Thumann (allemand) et Virginie Imbs (français), Atsem : Isabelle Geoffroy

Classe lilas MS/GS bilingues : Manon Ferre-Pino (allemand) et Virginie Imbs (français), Atsem : Melissa Merckel

AESH :

Mmes Vania Raigosa, Djemila Benlekehal, Vildan Erdogan, Louise-Amalia Fischer, Sophie Schoellinger et Véronique Schott s'occupent d'enfants à besoins particuliers.

Sur les 10 enfants à besoins particuliers présents à l'école, aucun ne bénéficie de l'accompagnement nécessaire et demandé par la MDPH.

3. Bilan de la rentrée

Effectifs :

220 élèves inscrits à la rentrée (214 en 2023) : cela fait une moyenne de 24,6 élèves par classe en monolingue, et 24,3 élèves en bilingue. 222 élèves à ce jour.

Vie scolaire :

Fête de la rentrée (24/09) : bonne participation de la part des familles, merci aux parents élus pour leur aide. Le retour des enfants était positif aussi. Cela a permis aux parents de faire connaissance. Les enfants étaient fiers d'emmener les parents dans l'école et de présenter leurs camarades. Cette disposition pour chanter a été appréciée. Les parents ont pu visiter le jardin.

La première session de l'école des quatre saisons dehors s'est déroulée la dernière semaine avant les vacances d'automne dans l'espace jardin entre l'école maternelle et l'école élémentaire. Les photos sont projetées dans

le hall, pendant les heures d'ouverture du portail de l'école. Les élèves ont jardiné (ils ont préparé le jardin pour l'hiver), ont fait une chasse au trésor, ont modelé de l'argile, ont découvert les arbres de cet espace, ont expérimenté un parcours pieds nus, ont fait du land art et ont écouté des histoires dans un espace du jardin.

La classe Jasmin a profité d'une sortie de proximité avant les vacances de la Toussaint. Les autres classes organiseront des sorties au parc de la Bergerie plus tard dans l'année. Notre projet « école du dehors » suit donc son cours.

Cette année, les classes de PS font à tour de rôle un projet avec la Papothèque. La classe coquelicot a déjà réalisé les trois séances (2 se sont passées à l'école, la dernière a eu lieu à la Papothèque).

Les classes Myosotis, Marguerite et Bouton d'or se rendront au Planétarium en décembre.

Huit classes sont inscrites au projet *Ecole et Cinéma*, pour 2 ou 3 séances de cinéma au Cosmos.

Tulipe et Lilas bénéficieront d'une projection en allemand dans le cadre du festival Augenblick.

Six classes (Myosotis, Jasmin, Marguerite, Bouton d'or, Lilas et Tulipe) iront à la piscine d'HautePierre au mois de juin. Les parents seront invités à passer les sessions d'agrément.

4. Présentation du registre « santé et sécurité »

La directrice rappelle que le registre « santé et sécurité » est à la disposition de toute personne de l'école (enseignants, agents, parents d'élèves) tant pour consulter les fiches que pour en rédiger lorsqu'un dysfonctionnement entrave et met en danger l'activité scolaire.

5. Adoption du règlement intérieur de l'école

Lecture du document. Les parents suggèrent une modification de la partie horaires : « Les portes sont ouvertes de 8h25 à 8h40, de 11h50 à 12h, de 13h50 à 14h, et de 16h20 à 16h30. » Il sera voté au 2^{ème} conseil d'école.

6. Présentation du PPMS attentat / intrusion de l'école et des exercices prévus dans ce cadre

Le PPMS (plan particulier de mise en sécurité) est un document visant à adopter les bons gestes en cas de problème. Un nouveau document a été créé cette année suite à la fin des travaux sur le groupe scolaire. Deux types de PPMS : risques majeurs (tempête, tremblement de terre, inondation...), et attentat/intrusion. Chaque adulte de l'école est responsable d'une mission dans le but de mettre les élèves en sécurité.

Cinq exercices sont programmés chaque année selon les risques : un exercice « attentat intrusion » avant les vacances de la Toussaint, deux exercices d'évacuation incendie (dont un au mois de septembre) et deux exercices « risques majeurs ».

Exercices déjà réalisés :

Vendredi 20 septembre : évacuation incendie. Bilan : sortie rapide et efficace (2 min 22).

Vendredi 4 octobre : PPMS intrusion / attentat. Le signal, ainsi que la voix n'étaient pas assez audibles.

7. Restauration scolaire et services périscolaires

Johanna Brea est responsable périscolaire de site. Patricia Lecuyer-Richter est RPS adjointe depuis le 1^{er} octobre. Guillaume Keller reste coordinateur, mais il reprend ses responsabilités avec des groupes d'enfants. Le projet serait qu'il mette en place un journal de l'APM.

A midi, il y a 170 enfants à la cantine, dont 30 de Marguerite Perey. Il y a deux services : 11h40 pour les petits et 12h50 pour les moyens/grands.

Quota de surveillance : 1 adulte pour 10 enfants en maternelle. Polémique sur le recrutement.

Les parents élus sont conviés à venir manger à la cantine. Pour cela, les parents doivent se manifester auprès de Mme Lecuyer-Richter, et elle s'occupera de la procédure. Il faudrait communiquer davantage sur ce point. L'Alsacienne de restauration organisera un temps fort en janvier.

Il y a 80 enfants inscrits à l'APM. Un temps fort est prévu avant chaque période de vacances (en octobre : discothèque) : grands jeux, des rencontres parents-enfants pour faire un atelier.

Concernant le contrôle d'identité, les animateurs se réfèrent à la fiche de liaison. En début d'année, les animateurs sont susceptibles de demander une pièce d'identité aux parents. Les personnes à partir de 16 ans sont autorisées désormais à venir chercher les enfants en APM. La liste peut être modifiée à tout moment sur le kiosque famille. Le logiciel informe l'équipe de la modification.

Diffusion de dessin-animés : les parents sont informés une semaine avant. L'écran n'est pas imposé si la famille refuse.

Il y a aura 4 dates de fermeture le soir pour un temps de cohésion entre les Atsem et les animateurs, et pour un travail pédagogique commun. La prochaine date est le 21 novembre. Un rappel sera fait la semaine concernée. La terminologie APM n'est pas comprise par les parents : plutôt utiliser « périscolaire ».

8. Réponses aux questions des parents d'élèves communiquées avant le conseil d'école

Concernant le périscolaire/cantine :

- *Problèmes de facturation : À qui s'adresser ?* Les coordonnées du service seront envoyées par mail aux parents élus.
- *Qui vérifie la présence des enfants à la cantine ? (Cas d'un enfant pas inscrit à la cantine et pas présent, mais remontée aux parents que l'enfant était présent)* Les enseignants reçoivent une liste des enfants qui mangent à la cantine. Les agents ou l'Atsem viennent récupérer les enfants en classe, l'agent fait l'appel. Si un enfant est inscrit et n'est pas coché, l'agent prend l'enfant malgré tout. Si l'enfant n'est pas inscrit, l'agent ne peut pas le prendre. Malheureusement les remplaçants ne sont pas toujours au courant des pratiques.
- *Le problème de décalage de factures de l'an dernier est-il bien réglé ?* Tout a été régularisé pendant l'été. La facture de septembre sera envoyée fin octobre : 3 semaines de décalage.
- *Les repas « sans réservation » sont problématiques :* on risque de sortir du taux d'encadrement légal. Il est conseillé de réserver toute l'année scolaire, puis de décocher les jours exceptionnels. Cela évite de piocher dans les 6 repas jokers sur l'année. L'inscription administrative ne signifie pas inscription aux repas. Le mail de rappel le mercredi est apprécié. Il y a en moyenne 5-6 repas chaque jour non réservés. On ne peut pas garantir un repas complet à ces enfants. Les parents commandent les repas le mercredi soir sur le kiosque famille, et le jeudi matin le RPS transmet à l'Alsacienne de Restauration le nombre de repas prévus pour la semaine.

Concernant la ville (réponses de Manhel Chatto) :

- *Problèmes de chauffage / VMC à l'école l'an dernier. Est-ce que tout est bien résolu cette année ?* La problématique du chauffage/VMC est réglée. Le bruit de la grille d'évacuation rue de Hurtigheim est réglé également.

- *Alarmes : Le primaire est-il maintenant relié ? (Apparemment l'an dernier il ne l'était pas) Est-ce que l'alarme est audible dans les classes ? L'alarme incendie n'est pas reliée à l'élémentaire. L'alarme intrusion est reliée.*

Concernant l'enseignement :

- *APC (activités pédagogiques complémentaires) : Quelle est l'organisation à l'école ? L'enseignante repère les enfants à besoin et leur propose ce temps d'APC, que les parents acceptent ou refusent.*
- *Poussettes dans l'école : Des parents nous remontent qu'il serait parfois plus simple de pouvoir emmener son bébé en poussette jusque devant la classe de son autre enfant. Pourquoi ce n'est pas possible ? Pour des questions de sécurité, en cas d'évacuation notamment, il n'est pas possible de laisser entrer les poussettes dans l'école.*
- *Grèves et prévenance : Des parents nous demandent s'il serait envisageable que même les enseignantes qui ne font pas grève envoient un mail aux parents de la classe quand ils ont pris leur décision pour prévenir qu'ils ne font pas grève. En effet, pour beaucoup cela est source de stress de ne pas savoir s'ils doivent trouver des solutions de garde pour leurs enfants. (À noter que ces parents sont bien conscients que rien n'oblige les enseignantes à le faire, mais ce serait apprécié). Les enseignantes n'ont pas de préavis légal, mais elles avertissent au moins 48 heures avant, et par courtoisie elles préviennent avant le mercredi pour que les parents puissent décocher la cantine. Les grèves de la cantine/périscolaire sont source de stress pour les parents. Les agents peuvent prévenir jusqu'à 9h le jour même. La RPS pourrait envoyer un mail le jour J à 9h pour informer si l'APM du soir est ouvert.*

Concernant la mairie :

- *Travaux aux abords de l'école (EVOS route de Mittelhausbergen + rue de Hurtigheim / bâtiment en face de la pharmacie de la cité / cour de l'école élémentaire)*
 - *Quel est le planning de ces différents chantiers ? Quand seront-ils terminés ?* Route de Mittelhausbergen et rue du Rieth, il y a des travaux de marquage en cours, qui dépendent de la météo. Chantier Nexity : chantier privé, les délais seront communiqués ultérieurement.
 - *Y a-t-il d'autres travaux déjà prévus autour de l'école dans les prochaines semaines/mois ?* Mis à part l'aménagement de la piste cyclable, et les déviations de bus, il n'y aura pas de travaux.
 - *Serait-il possible de dédier une partie du parvis ou trottoir pour les vélos ?* On ne peut pas dédier une piste seulement aux vélos. Il est préférable de descendre du vélo sur le parvis.
Attention à la sécurité des enfants. Avec le trottoir condamné rue de Hurtigheim et les bouchons de voitures, c'est souvent compliqué. La base de vie du chantier EVOS rue de Hurtigheim sur le trottoir côté école amène à des situations vraiment dangereuses. *Cette base de vie n'aurait-elle pas pu être positionnée ailleurs ?* Les travaux ont pris du retard suite à des déconvenues. Tout est mis en place pour terminer ce chantier au plus vite. Dans l'ensemble du quartier, les travaux devraient être terminés pour milieu ou fin novembre. M. Libsig revient vers nous prochainement.
Le passage piéton provisoire rue de Hurtigheim a en partie été effacé par la réfection de la rue, ce qui ajoute du danger pour les enfants. Le marquage est en cours de renouvellement.
 - *De l'autre côté de l'école, le chantier du bâtiment face à la pharmacie de la cité rend également le trajet jusqu'à l'école compliqué, voire dangereux.*
- *Pistes cyclables aux abords de l'école :*
 - *Nous avons constaté qu'une piste cyclable a été tracée devant l'école lundi 21 octobre et nous vous remercions pour cette avancée majeure qui favorise la mobilité douce dans notre quartier.*

- *Est-ce que l'aménagement devant l'école est terminé ou est-ce un début ? Notamment les plots du passage protégé au centre de la route qui impliquent que les voitures et bus roulent sur la piste cyclable. Ce n'est pas l'aménagement définitif, ce sera la piste VéloStras à terme.*
- *Est-il prévu que la piste continue jusqu'au pont SNCF et jusqu'au carrefour suivant ? On ne peut pas faire passer une piste cyclable sous le pont ferroviaire. Il y aura une signalétique dans les prochains temps.*
- *Des places de stationnement ont été supprimées en face de l'école, n'y a-t-il pas un risque que ces voitures se stationnent sur le dépose-minute de l'école ? Les habitants sont invités à mettre leur voiture dans les parkings souterrains. Les choses vont encore évoluer.*
- *Sécurité aux abords de l'école : serait-il possible que la police municipale assure, comme les années précédentes, la sécurité aux abords de l'école ? Notamment avec ces nouveaux aménagements de la route de Mittelhausbergen, cela va nécessiter que chacun prenne ses marques et s'y habitue, et il peut y avoir des problèmes de cohabitation voitures/bus/piétons/vélos, surtout au début. Les policiers municipaux sont déficitaires en nombre. Les agents sont envoyés prioritairement à d'autres endroits.*
- *ATSEM : À ce jour il n'y a toujours que 7 ATSEM (dont 1 volante) pour 9 classes. Il manque donc 3 ATSEM car l'ATSEM volante n'est pas censée être comptée dans les effectifs. Qu'en est-il des recrutements ?*
Six écoles sur Strasbourg ne sont pas encore pourvues d'une Atsem par classe. A la rentrée 2025, toutes les classes bénéficieront d'une Atsem par classe. Le passage aux 32 heures devrait rendre le métier plus attractif. Les quartiers REP et REP+ ont été pourvus en premier. Il faudrait également plus d'Atsems volantes pour compenser les absences.
- *ALM mercredi / vacances scolaires : est-ce envisagé qu'il y ait un accueil à l'école le mercredi / les vacances scolaires ? (Actuellement l'ALM de secteur est Catherine à Hautepierre). Pas de réponse proposée. Le changement de lieu est sûrement bénéfique pour l'enfant.*

9. Coopérative : présentation des comptes

Participation des familles

Total entrées (participation des familles) : 4865€

Nombre d'élèves : 222

Soit 21,91€ par élève en moyenne.

Le coût de l'OCCE par élève est de 2,65€ et comprend l'assurance et l'affiliation. Nous avons choisi cette année de redistribuer aux classes 15€/élève, et pas de supplément pour Noël.

Fête de la rentrée

Après la fête de la rentrée, nous avons entré en banque 1100,90€.

Les coûts étaient de 68€ pour le jus de pomme, 15€ pour les gobelets en carton, 25€ pour les légumes de la soupe et 135€ pour les bretzels. Soit un bénéfice de 850€, équivalent à celui des années précédentes.

Ce bénéfice va payer une grande partie du spectacle de Noël.

Projets à venir impliquant la coopérative

- Projet Initiatives pour une autre petite entrée d'argent avant Noël : sac à cordons
- Le bal de carnaval fin février sera financé en partie par la coopérative
- Photographe scolaire début avril
- Financement partiel des sorties de fin d'année
- Quelques achats pour l'école : école du dehors, matériel de cuisine, matériel culturel (DVD), salle zen

10. Photographe scolaire et projet Initiatives

L'équipe pédagogique a choisi de réaliser des sacs à cordon avec *Initiatives*. Ils seront prêts et vendus à la période de Noël.

Le photographe scolaire viendra à l'école prendre les enfants en photo le jeudi 3 avril 2025.

11. Manifestations festives pour cette année

Le 16 décembre, la coopérative offrira un spectacle aux enfants de l'école : « A 2 on a moins froid » joué par la compagnie *Les yeux comme des hublots*.

A Carnaval, Gérard Dalton amusera tous les élèves lors d'un bal le vendredi 28 février (en attente d'une confirmation de sa part).

La « fête du court métrage » aura lieu cette année du 19 au 25 mars 2025. Nos élèves visionneront la programmation proposée.

Il y aura le « kilomètre solidarité » au mois de mai.

Pour finir l'année : les parents s'associeront à l'équipe enseignante pour organiser une semaine festive comme les années passées : du 16 au 20 juin. La kermesse de l'école aura normalement lieu le vendredi 20 juin. Nous avons déjà réservé un spectacle auprès de la compagnie Dounya : le mardi 17 juin 2025.

Dates des prochains conseils d'école :

Jeudi 6 mars à 18h30

Mardi 17 juin à 18h30

Annexes :

Liste de présence

Règlement interne du conseil d'école

Règlement intérieur de l'école